

Faciliter les relations familiales

La MSA Haute-Normandie propose aux familles des actions et dispositifs pour renforcer les liens, faciliter les relations.

✚ La médiation familiale pour résoudre des conflits, rétablir le dialogue

La médiation familiale peut vous aider à rétablir le dialogue et maintenir vos liens familiaux en cas de difficultés ou de conflits.

Le médiateur favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la gestion des conflits notamment dans le domaine familial quelque soit le type de difficultés (rupture, conflits intergénérationnels, décès...). L'objectif est de rétablir la communication afin d'arriver à des accords entre les personnes.

Le premier entretien d'information est pris en charge par la MSA.

Pour cela, vous pouvez contacter :

Dans L'Eure

• ADAEA

12, place Clémenceau
27000 Evreux

Tél. : 02 32 37 09 36

Fax : 02 32 33 63 42

espacelienfamilial@adaea-27.com

• Association « Les Fontaines »

40, rue Louise Damasse
27201 Vernon Cedex

Tél. : 02 32 21 58 14

traitdunion@lesfontaines.fr

En Seine-Maritime

• Association Trialogue

29, rue de Buffon

76000 Rouen

Tél./Fax : 02 32 08 07 12

trialogue76@gmail.com

• Association Les Nids/Harpe – Les Nids

48 bis, rue S. Girardin

76000 Rouen

Tél. : 02 35 15 04 00

harpe-rouen@lesnids.fr

• UDAF 76 (Union Départementale des Associations Familiales)

6, rue Le Verrier

76136 Mont-Saint-Aignan

Tél. : 02 76 51 70 70

mediationfamiliale@udaf76

✚ Des solutions pour préserver et renforcer les liens familiaux

• Séjour parents-enfants 2016

La MSA organise un séjour vacances au centre AVMA Sweet Home de Cabourg du 9 au 12 juillet 2016.

Ce séjour est destiné aux ressortissants agricoles, salariés ou non-salariés agricoles n'étant jamais partis en vacances.

L'objectif est de favoriser les relations parents-enfants dans un cadre ressourçant, de lutter contre l'isolement et de rompre avec le quotidien.

Les travailleurs sociaux accompagnent les familles dans la préparation de ce départ pour permettre à chacun de partir dans de bonnes conditions.

La date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2016 sous réserve des places disponibles.

Pour toute information, vous pouvez contacter Chantal Charles au 02 32 23 44 22.

• Quelques jours pour se ressourcer

Vous vous occupez d'un proche handicapé, malade ou dépendant et avez besoin de vous absenter quelques jours ? La MSA Haute-Normandie vous propose « l'aide au répit ».

D'un montant de 800 €, cette aide vous permet de financer une solution de prise en charge pour votre proche, durant votre absence (gardes à domicile, accueil temporaire...).

En partenariat avec le centre AVMA de Sweet-Home, nous pouvons également vous aider à organiser un court séjour de repos, dans un cadre ressourçant.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Anne Vendanger au 02 35 12 70 39.

Besoin d'aide à domicile ?

Vous avez besoin d'une aide à domicile ? Selon votre âge et votre situation, la MSA Haute-Normandie peut vous aider à financer des interventions à domicile :

✚ Pour les retraités

La sortie d'hospitalisation : le soutien par une participation financière des personnes âgées après une hospitalisation et ayant recours au service d'une aide ménagère pour rester à leur domicile.

Le « Bien Vivre à Domicile » : soutien financier aux personnes âgées ayant besoin d'une aide personnalisée pour rester à leur domicile et répondant à des critères de fragilité.

✚ Malades

La garde à domicile au titre des soins palliatifs : soutenir par une participation financière la garde à domicile, au titre des soins palliatifs, des personnes en phase terminale de la maladie.

L'aide à domicile pour les non-retraités : apporter une aide financière aux assurés dont l'état de santé nécessite le recours au service d'une aide ménagère pour rester à leur domicile.

✚ Familles

L'aide à domicile à la naissance ou à l'adoption : soutenir dans la vie quotidienne une famille à l'occasion d'une naissance ou

d'une adoption par l'octroi de 35 heures gratuites d'une auxiliaire de vie sociale.

L'aide à la famille : apporter un soutien temporaire aux familles qui traversent des phases de changements difficiles.



Permettre le départ en vacances

Vous souhaitez partir en vacances, la MSA peut vous aider par le biais des dispositifs suivants :

✚ Aide aux vacances seniors

La MSA Haute-Normandie peut vous aider financièrement dans le cadre d'un départ en vacances dans un centre de vacances.

Pour connaître les conditions d'octroi, contactez-nous au 02 35 12 70 17.

✚ Aide aux vacances famille et jeunes

Vous êtes allocataire de prestations familiales et avez des ressources inférieures ou égales au plafond de ressources de l'Allocation de Rentrée Scolaire ? La MSA va vous adresser prochainement un bon vacances, pour vous aider à financer différents types de séjours (vacances familiales, centre de loisirs...).

Pour plus d'informations sur ce dispositif, nous pouvons vous renseigner au 02 35 12 70 17.

✚ Le séjour seniors

La MSA organise du 5 au 12 septembre 2016 au centre Sweet Home Cabourg un séjour à destination des retraités agricoles. Au programme : découverte de Cabourg et de ses environs mais aussi activité physique douce et soirées animées.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Caroline Etienne au 02 35 12 70 75.

Pour plus d'informations sur les aides de la MSA Haute-Normandie, rendez-vous sur notre site web, rubrique «conseils-droits-demarches».



www.msa-haute-normandie.fr